

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 25 mai 2023

Circulaire - Note

N° téléphone : 01.70.22.90.93

Adresse électronique : pole-a.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

**Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice**

à

**Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour**

**Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près lesdites cours**

**Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal**

**Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes**

Pour information

N° note : SJ-23-173-RHG1/25.05.23

Mots clés : Nomination – Directeurs des services de greffe.

Titre détaillé : Nomination des candidats admis aux concours de directeurs des services de greffe organisés au titre de l'année 2023 (session des 13 et 14 décembre 2022).

Texte(s)
source(s) :

Publication : INTRANET – temporaire jusqu'au 31 décembre 2023

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 25 mai 2023

Affaire suivie par Valentine CHADELAUD, gestionnaire RH
01.70.22.82.81 | pole-a.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour
Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours
d'appel
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près
lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal
Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Objet : **Nomination des candidats admis aux concours de directeurs des services de greffe organisés au titre de l'année 2023 (session des 13 et 14 décembre 2022).**

Annexes : Listes principales et complémentaires des candidats admis aux concours externe et interne.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que seront nommés, en qualité de directeurs des services de greffe stagiaires, les candidats admis aux concours de recrutement dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaire organisés au titre de l'année 2023 dont les noms figurent sur les listes jointes à la présente note.

Les nominations interviendront le **3 juillet 2023** pour les lauréats suivants :

- Liste principale externe : les lauréats inscrits du 1er au 123^{ème} rang inclus, à l'exception des noms biffés ;
- Liste principale interne : les lauréats inscrits du 1er au 82^{ème} rang inclus, à l'exception des noms biffés ;
- Liste complémentaire externe : les lauréats inscrits du 1er au 22^{ème} rang inclus ;
- Liste complémentaire interne : les lauréats inscrits du 1er au 5^{ème} rang inclus ;

Il convient de rappeler la note **SJ-259-RHG4/16.08.22**, relative à l'appel et au recueil des candidatures en vue des concours cités en référence, qui précise que : « *Les candidats sont informés qu'en application de l'article L.325-37 du code général de la fonction publique, la vérification des conditions*

requisés pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès à ces concours pourront être nommés ».

Les pièces constitutives des dossiers administratifs des candidats ont déjà été communiquées au bureau RHG1 de la sous-direction des ressources humaines des greffes, par ces derniers.

**Par délégation,
P/ le directeur des services judiciaires,
La sous-directrice des ressources
humaines des greffes,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Berbach', with a horizontal line underneath.

Sylvie BERBACH